

Notre énergie

LA REVUE DU RÉSEAU CLER TRANSITION TERRITOIRES SOLIDARITÉ

CONJUGUER MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSION

UN NUMÉRO RÉALISÉ EN PARTENARIAT AVEC
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ÉNERGIE ENVIRONNEMENT,
LE RÉSEAU MOB'IN ET LE RÉSEAU DES AGENCES
RÉGIONALES DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Actualités

Le programme
Tims aux Assises
européennes de la
transition énergétique

L'invité

Pierre Taillant
ingénieur transport
et mobilité à l'ADEME

Le point sur...

Le conseil
en mobilité
décarbonée

Accompagner le changement de pratiques

« **E**n 2023, la mobilité fait son entrée dans les activités du réseau Cler avec le lancement du programme Tims. Alors que les transports sont le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France et que la mobilité est un moteur puissant de précarisation énergétique, il était indispensable pour notre association de s'attaquer à ce sujet. Depuis 40 ans, le réseau Cler défend un modèle de transition énergétique juste, basé sur le triptyque negaWatt : sobriété, efficacité et énergies renouvelables. Pour concilier ces enjeux de transition énergétique et de justice sociale qui sont au cœur de notre combat, nous nous sommes entourés d'acteurs professionnels avec lesquels nous pilotons ce nouveau dispositif : le réseau Mob'In fédère des acteurs territoriaux et accompagne les publics empêchés et les territoires vers des solutions de mobilité inclusive ; Auvergne-

Rhône-Alpes Énergie Environnement est précurseur d'un programme de ce type à l'échelle régionale ; et le réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) doté d'une expertise reconnue dans l'observation de la transition énergétique. Ce partenariat permet de décroiser les secteurs de l'énergie, de la mobilité et du social. Il aborde la complexité des enjeux et des solutions à mettre en œuvre grâce à des regards croisés et des angles d'intervention complémentaires tant au niveau national que local. Notre approche s'appuie sur une dynamique ascendante qui provient des territoires et des acteurs locaux. Elle aspire à accompagner les publics et les territoires vers les changements de pratiques pour que demain, la mobilité durable ne soit pas réservée qu'aux classes les plus favorisées ou aux territoires denses et urbains ! »



SOAZIG ROUILLARD
COORDINATRICE
DU PROGRAMME TIMS
AU RÉSEAU CLER

NOTRE ÉNERGIE :
édité par
le Réseau Cler
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Alexis Monteil-Gutel **Rédacteur en chef :** Julien Ferdinand **Rédaction :** Aude Borel, Cécile Couturier, Julien Ferdinand, Jennifer Lavallé, Guillaume Tixier **Contributions :** Stéphanie Cayrol, Nicolas Faye, Sébastien Goulard, Stéphanie Marquet, Kurvina Selly et tous les membres du consortium Tims **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** DR p.3, 7, 9, 10, 12, 13, 16, 21 - Adobe/Netfalls p.18 **Dessin :** Clara Dealberto p.4 **Photo de couverture :** Freepik **INSS :** 2679-2079.

Financé par



4 DOSSIER

Conjuguer mobilité durable et inclusion

À la croisée des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, la mobilité durable et inclusive est un secteur émergent. Son ambition : apporter des réponses concrètes à la précarité-mobilité. Dans ce numéro de la revue du réseau Cler, co-construit avec les porteurs du programme Tims, nous avons interrogé ce concept en combinant les expertises issues du monde social et environnemental. Nous sommes allés à la rencontre de citoyens et citoyennes à la mobilité entravée, et de ceux qui les accompagnent afin qu'ils retrouvent l'accès à leurs droits fondamentaux. Nous avons aussi rencontré les acteurs de terrain qui, partout en France, développent des solutions adaptées à l'échelle locale, questionnant les politiques d'aménagement du territoire. Qu'ils participent ou non au programme Tims, tous à leur manière ont commencé à écrire le futur d'une mobilité toujours plus durable et inclusive.

14 TRIBUNE

« Liberté, égalité, fraternité, mobilité ! »

Par le Fédération française des usagères et usagers de la bicyclette (FUB)

16 LE POINT SUR...

Le conseil en mobilité décarbonée

18 ACTUALITÉS

Ressource

Un nouveau site internet pour la mobilité durable et inclusive

Événement

Retrouvez le programme Tims aux Assises européennes de la transition énergétique !

20 L'INVITÉ

Pierre Taillant, ingénieur économiste, service mobilité et transport de l'ADEME

22 BOÎTE À OUTILS

Cinq ressources pour comprendre la précarité-mobilité



ENTRETIEN CROISÉ



AUDREY BERRY
EXPERTE ÉNERGIE CLIMAT
HAUT CONSEIL
POUR LE CLIMAT



FRANCIS DEMOZ
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL
LABORATOIRE DE
LA MOBILITÉ INCLUSIVE

Précarité-mobilité : la double peine environnementale et sociale

L'accès à la mobilité croise les enjeux économiques, sociaux et environnementaux. État des lieux et solutions.

En quoi consiste la précarité-mobilité ?

Audrey Berry : Je me suis intéressée à la mobilité sous l'angle de la précarité énergétique. Dans le cadre de ma thèse soutenue en 2018, j'ai cherché à identifier les facteurs de précarité et de vulnérabilité en matière de mobilité, dans le contexte de la transition et de la fiscalité écologique. J'ai identifié plusieurs facteurs qui, associés au revenu, permettent de quantifier le phénomène : la distance entre le domicile et le travail, l'accès aux transports collectifs et la consommation énergétique du véhicule individuel. J'ai ainsi constitué un indicateur composite

qui renseigne sur les contraintes et les possibilités d'adaptation. Il permet de repérer les ménages précaires entravés dans leurs déplacements indispensables et les ménages vulnérables qu'une hausse du carburant pourrait faire basculer dans la précarité.

Francis Demoz : La précarité-mobilité, c'est être contraint dans sa mobilité de tous les jours. Empêché d'accéder aux services du quotidien : soins, éducation, emploi, culture. Le Laboratoire de la Mobilité Inclusive lutte contre ce phénomène et œuvre pour une mobilité pour toutes et tous. Les inégalités liées à la mobilité sont multiples.

Économiques : les ménages les plus vulnérables dépensent proportionnellement quatre fois plus pour le transport que les plus aisés. Territoriales : les ruraux sont bien plus éloignés des services essentiels que les urbains. Mais aussi sociales, environnementales et même cognitives : savoir se déplacer s'apprend. Les plus fragiles cumulent toutes ces difficultés.

Comment combattre efficacement la précarité-mobilité ?

AB : D'une part, il faut aider financièrement les ménages en situation de précarité en compensant les hausses du carburant : la taxe carbone coûte plus cher aux pauvres qu'aux riches. Ensuite, il faut accompagner les plus vulnérables pour les sortir de la dépendance au véhicule individuel et leur offrir des alternatives à la voiture. Les zones à faibles émissions viennent encore compliquer les choses puisqu'il faut désormais disposer de véhicules décarbonés. Mais il ne suffira pas de passer à l'électrique : il faut d'abord réduire les distances et les besoins de déplacement ce qui est essentiellement une affaire d'aménagement du territoire. C'est le meilleur moyen de réduire à la fois les émissions de gaz à effet de serre et la précarité. Moins on se déplace et moins on dépense.

FD : Le défi est colossal. Globalement, les acteurs de mobilité inclusive accompagnent chaque année

« La mobilité durable, solidaire et inclusive crée de la valeur sur le plan social, économique et écologique. »

FRANCIS DEMOZ

entre 300 000 à 400 000 personnes, cette fourchette est à mettre au regard des 10 millions de Françaises et Français empêchés de mobilité et des 13 millions en situation de précarité-mobilité, selon le Baromètre des Mobilités du Quotidien. Nous sommes donc dans une obligation de « passer à l'échelle ». Pour réussir ce passage, nous devons montrer que la mobilité durable, solidaire et inclusive crée de la valeur sur le plan social, économique et écologique. Pour cela, il faut décloisonner les politiques publiques et fédérer l'ensemble des acteurs dont les actions ont besoin d'être coordonnées. Pouvoirs publics, employeurs, collectivités, associations, opérateurs de mobilité doivent se rapprocher. Il faut actionner tous les leviers : massifier et diversifier les offres, accompagner le changement et enseigner la mobilité. L'inclusion est la condition nécessaire à une transition réussie. ●

🌐 www.mobiliteinclusive.com

« La taxe carbone coûte plus cher aux plus pauvres qu'aux plus riches. »

AUDREY BERRY

31 %



DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE PRODUITES EN FRANCE EN 2019 PROVIENNENT DU SECTEUR DE LA MOBILITÉ

SOURCE : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Mobilité entravée : comprendre et agir

Pivot de l'émancipation individuelle, la mobilité est primordiale pour accéder à l'emploi, à la santé, aux commerces, aux loisirs, aux activités du quotidien, aux droits et à la citoyenneté. Reportage dans l'Hérault et en Ardèche.

Selon une enquête du Laboratoire de la Mobilité Inclusive publiée en 2017, près d'un quart des Français aurait renoncé à un travail ou une formation professionnelle faute de moyen pour se déplacer. Cette entrave à la mobilité touche surtout les jeunes (46 %) et les personnes les plus fragiles socialement (54 %). « *En matière d'accès à l'emploi, la mobilité est un frein premier. Certaines personnes n'ont pas le permis, pas les moyens de se le payer ou ne peuvent pas conduire pour des raisons de santé. Elles ont des problématiques financières ou de logement. Les difficultés se cumulent* », alerte Muriel Balluais. Cette conseillère en insertion professionnelle au Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (Plie) Est-Héraultais de Lunel accompagne les plus de 46 ans éloignés de l'emploi. « *Je reçois des femmes qui n'ont aucun moyen de locomotion* », poursuit-elle. Ce déficit de mobilité

diminue les chances de recrutement et peut conduire à l'isolement social. Pour permettre à ces publics vulnérables d'être autonomes et d'élargir leur périmètre de mobilité, le Plie Est-Héraultais leur met à disposition des trottinettes électriques. Muriel Balluais fait aussi appel à l'Association de prévention spécialisée de l'Hérault (APS34).

L'absence d'accès à la mobilité : un obstacle à l'insertion sociale

Piloté par Mob'In Occitanie et l'Agence régionale énergie-climat d'Occitanie, l'APS34 œuvre pour l'insertion sociale des jeunes les plus en marge et leur famille dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Des éducateurs animent des ateliers d'autoréparation de vélos dans les quartiers défavorisés du Pays de Lunel, Montpellier Mosson et Marsillargues. « *Certains participants n'ont ni vélo ni moyen de transport accessible. Nous prêtons ou donnons*

des vélos à des jeunes en recherche d'emploi et des personnes âgées qui en ont besoin pour aller chercher leurs médicaments ou faire leurs courses », explique Yohan Lazary, en service civique. L'association s'emploie à inculquer la culture du vélo et la liberté de déplacement qui lui est associée. « *Le vélo permet aux bénéficiaires de se présenter à des entretiens d'embauche et de travailler en dehors de leur ville* », ajoute Muriel Balluais. Le vélo est un mode de transport efficace pour favoriser l'accessibilité à la mobilité sur des trajets urbains et périurbains de courtes et moyennes distances. En faisant sa promotion, les acteurs locaux tentent de limiter les freins à l'insertion professionnelle et sociale.

Le difficile accès aux solutions de mobilité pour les seniors

Adhérente du réseau Mob'In Auvergne-Rhône-Alpes, l'association Mobilité 07-26 mène des actions autour du vélo dans toute l'Ardèche. Elle propose des ateliers pour reprendre confiance, se perfectionner, rouler en sécurité ou découvrir le vélo électrique. Sophie* s'est remise en selle à 65 ans : « *Je voulais réapprendre à faire du vélo pour pouvoir me déplacer, faire un peu d'exercice et des balades. J'avais très peur mais l'encadrante m'a mis en confiance* », raconte-t-elle. Cette infirmière libérale retraitée subit au quotidien des entraves à la mobilité. Son mari est atteint d'un handicap moteur. Il se déplace à l'aide d'un fauteuil roulant. « *J'ai énormément de difficultés à me déplacer dans le Teil : centre-ville inaccessible, rampes et trottoirs inadaptés, manque de places de parking réservées* », fustige-t-elle. Se déplacer constitue pourtant un droit fondamental. Heureusement, les dis-



Des éducateurs de l'association APS34 animent des ateliers d'autoréparation de vélos dans les quartiers défavorisés des alentours de Montpellier.

positifs de mobilité solidaire et durable se multiplient. Les actions portées par l'APS34 et Mobilité 07-26 sont d'ailleurs lauréates du programme Tims. « *Pour favoriser une mobilité inclusive, il faut augmenter les initiatives et sensibiliser sur les aides existantes* », soutient Muriel Balluais. Des propos qui rejoignent ceux de l'économiste Pierre Taillant : « *Il faut cartographier les solutions existantes dans les territoires, créer des ponts entre les différents types de mobilité et imaginer des solutions qui vont déverrouiller les freins.* » ●

* Le prénom a été changé

13,3 M

DE PERSONNES SONT EN SITUATION DE PRÉCARITÉ MOBILITÉ



30 %

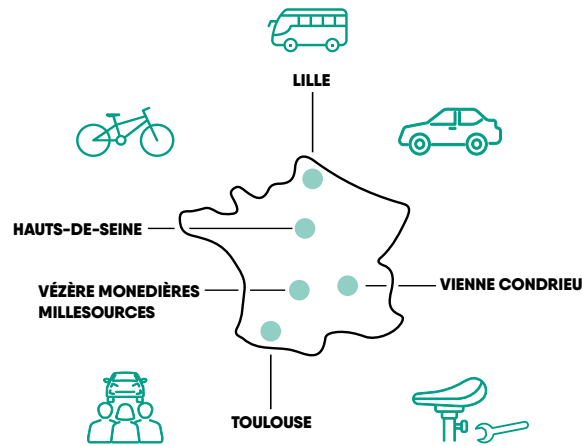
DE PERSONNES AURAIENT RENONCÉ À UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL FAUTE DE SOLUTION DE MOBILITÉ

SOURCE : BAROMÈTRE DES MOBILITÉS DU QUOTIDIEN

➔ www.barometremobilites-quotidien.org
➔ wiki.lafabriquedesmobilites.fr

Ils écrivent le futur de la mobilité

Vélo pour tous, covoiturage volontariste, services itinérants, véhicules intermédiaires... Partout dans les territoires, les initiatives fleurissent pour une mobilité inclusive et durable. Tour de France de ces solutions qui remodelent le paysage des transports.



À LILLE, LE SERVICE QUI SE BOUGE POUR L'INSERTION

Pour lutter contre les discriminations à l'embauche, notamment liées à l'apparence physique, l'association La Cravate Solidaire accompagne les personnes en réinsertion. Elle leur propose des ateliers, du coaching, et du mentorat. Dans son antenne de Lille, elle a créé un service itinérant : La Cravate Solidaire Mobile. « Très vite, raconte le directeur Vincent Berthault, nous avons constaté que la mobilité était un frein important pour beaucoup de personnes qui auraient voulu bénéficier de notre accompagnement. Les demandeurs d'emploi sont en grande précarité et ne peuvent parfois pas se payer un billet de métro. » Il y a aussi l'absence de permis, des transports insuffisants ou des freins

psychologiques : « Par exemple, nous touchons peu de personnes de Roubaix-Tourcoing, malgré le métro. » La Cravate Solidaire Mobile sillonne donc la métropole lilloise, le bassin minier et les Flandres à la rencontre des bénéficiaires. Dans un camion aménagé en dressing, salon et studio-photo, les candidats sont reçus individuellement sur rendez-vous. Les ateliers proposés chaque semaine sont les mêmes qu'au siège de l'association, et tout aussi conviviaux ! Le candidat repart avec une tenue complète, des conseils, une photo de qualité et surtout, une meilleure estime de soi. Avec ce dispositif mobile, l'association a le sentiment de « rompre avec une forme d'inégalité territoriale. »

SE REMETTRE EN SELLE À LA MAISON DU VÉLO DE TOULOUSE

Depuis 2008, la Maison du Vélo à Toulouse est un centre névralgique pour les amateurs de la petite reine. Le lieu, adhérent du réseau Mob'In, emploie une trentaine de salariés et plus de 50 bénévoles et propose des locations (vélos musculaires ou électriques pour trajets quotidiens ou ponctuels), des ateliers d'auto-réparation ou encore des apéros bricolage. « Nous sommes persuadés que le vélo a une pertinence pour chacun, explique Mathilde Duran, la directrice. Gain d'argent ou de temps, souplesse d'organisation, meilleure santé grâce à l'activité physique, liberté de mouvement dans une grande agglomération qui connaît des problèmes de congestion... » Pour démocratiser sa pratique et déjouer les peurs, l'association donne des cours, anime des ateliers scolaires dans l'espace public et dispose d'une vélo-école sociale pour les publics précaires. « Les participantes travaillent de nuit dans des zones mal desservies par les bus et n'ont



À Toulouse, la Maison du Vélo accueille et conseille tous les amateurs de deux-roues pour démocratiser la pratique cyclable.

pas de voiture. Le vélo devient pour elles un outil indispensable à leur vie au quotidien. En plus, il leur permet de reprendre confiance en elles. » Prochaine étape pour la Maison du Vélo : se doter de deux-roues adaptés pour les personnes en situation de handicap. Pour y arriver, elle a lancé une campagne de financement participatif car leur coût est élevé : jusqu'à 10 000 euros.

À VIENNE, POUR LE COVOITURAGE, DÉPART IMMÉDIAT !

En 2023, plus de 5 200 trajets ont été effectués chaque mois en covoiturage à Vienne-Condrieu Agglomération. On en comptait moins de 2 000 l'année précédente. La collectivité a mis en place ce service en 2022 lorsqu'elle a dû repenser son offre de mobilité, explique Nicolas Hyvernat, vice-président en charge des transports et des mobilités : « Nous voulions proposer d'autres modes de transport vers Vienne, la ville-centre, mais aussi entre toutes les communes, y compris les communes rurales de moins de 1 000 habitants. Développer un réseau de transports urbains à destination de toutes les communes de l'agglomération n'était



La Cravate Solidaire Mobile sillonne la métropole lilloise, le bassin minier et les Flandres, pour accompagner les personnes en réinsertion.

pas viable économiquement. Nous avons donc décidé de lutter contre l'autosolisme en favorisant le covoiturage. » Un partenariat a été signé avec Klaxit (désormais Blablacar Daily). Les personnes transportant régulièrement des passagers sont rémunérées (à partir de 1 euro par personne et jusqu'à 100 euros par mois) : une incitation entièrement financée par la collectivité avec le soutien d'une prime aux covoitureurs versée par l'État. « Nous avons d'emblée démarché les gros

employeurs du territoire pour que leurs salariés s'inscrivent et fassent décoller le service. » Ainsi, 20 % des personnels du Centre hospitalier de Vienne sont inscrits. Résultat : un succès quasi-immédiat. La collectivité mise sur 10 % de nouveaux trajets cette année. Elle poursuit son investissement tout en le diminuant. Et souligne le gain environnemental déjà enregistré : « Ce sont 188 tonnes de CO₂ qui ont déjà été évitées, soit autant d'allers-retours en avion entre Paris et New-York. »

UNE VÉLO-ÉCOLE MOBILE DANS LES QUARTIERS DES HAUTS-DE-SEINE



de nombreux quartiers prioritaires de la politique de la ville où beaucoup d'habitants sont en situation de précarité-mobilité. » Le projet « À vélo dans ton quartier : l'écomobilité en action dans le 92 » est mené en partenariat avec la Fédération des centres sociaux du département qui propose des ateliers en groupe. « Nous allons construire des parcours de mobilité adaptés aux besoins de chacun. Les participants seront sensibilisés aux enjeux climatiques et sociaux liés aux transports. Ils apprendront à préparer un itinéraire à vélo ou à résoudre leurs problèmes de mobilité du quotidien. » En parallèle, ils vont apprendre à faire du vélo en dix séances. Autre public ciblé : les professionnels des centres sociaux. « On leur a souvent appris que la voiture était la seule solution pour permettre aux usagers d'être mobiles. Pourtant, des alternatives plus sobres et souvent mieux adaptées existent ! » Pour toutes ces actions, « l'accompagnement du programme Tims nous permet d'accéder à des ressources, des formations, d'être éclairés sur des points précis, précise Corentin Hennion. En intégrant un réseau, nous pouvons solliciter d'autres expertises. C'est essentiel ! »

Initier près de 500 personnes à la pratique du vélo dans les 32 centres sociaux des Hauts-de-Seine : telle est l'ambition de BicyclAide. Cette structure (créée en 2009 pour promouvoir l'usage du vélo en Île-de-France) anime depuis plusieurs années une vélo-école avec le soutien de la ville de Gennevilliers et de la Préfecture. « Nous formons une centaine de personnes par an, explique le coordinateur Corentin Hennion. Aujourd'hui, nous voulons faire plus car le besoin est énorme sur le territoire qui compte

BicyclAide en Île-de-France est lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt du programme Tims pour la mobilité durable et inclusive.



LIMOUSIN : DEUX-ROUES HYBRIDES EN ZONE RURALE

Un territoire rural au cœur du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, une densité de population de dix habitants au kilomètre carré : ici, les problématiques de mobilité sont omniprésentes. « Nous sommes en zone blanche pour les transports en commun, précise Frantz Breitenbach, chargé de mission mobilité douce à la Communauté de Communes Vézère Monédières Millesources. Nous estimons que 10 % des habitants sont en situation de précarité-mobilité. » Des personnes qui ne peuvent financer un véhicule, n'ont pas ou plus de permis de conduire, ne peuvent conduire en raison de leur âge ou de leur santé... La collectivité cherche donc à proposer une offre de transports la plus large possible, en diminuant son empreinte carbone. Il y a plusieurs années, elle a mis en place un service de transport à la demande puis la location de vélos à assistance électrique (VAE). En 2023, lorsqu'elle a acquis la compétence mobilité locale, elle a répondu à l'appel

à manifestation 2023-2026 de Tims. Elle a été sélectionnée et s'attelle maintenant à développer trois projets. D'abord, des ateliers grand public accolés à la location de VAE car « les habitants ont souvent des besoins d'accompagnement » : remise en selle, entretien, électrification de vélos musculaires... Ensuite, du conseil en mobilité sur-mesure lors de rendez-vous individuels. Les personnes en précarité socio-économique bénéficieront de tarifs spécifiques. Dernier volet, l'expérimentation de véhicules intermédiaires : un vélo cargo à quatre places et un quadricycle lourd (mini-voiture à deux places). « Nous allons également assembler un vélo solaire à assistance électrique, avec le garage associatif du territoire, dont les plans seront disponibles en open source, annonce Frantz Breitenbach. Un véhicule intermédiaire peut réellement répondre à un besoin de mobilité locale, tout en étant dix fois plus léger, durable et économique qu'une voiture ! »

La Communauté de Communes Vézères Monédières Millesources est lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt du programme Tims, pour la mobilité durable et inclusive. Le projet est piloté par Mob'In Nouvelle-Aquitaine.



TIMS : UN PROGRAMME NATIONAL POUR LA MOBILITÉ DURABLE ET INCLUSIVE

Le programme Tims vise à développer la mobilité durable et inclusive en France. Il ambitionne de réaliser des économies d'énergie en encourageant des modes de mobilité plus sobres. Pour une transition juste, l'objectif est de permettre à toutes et tous, en particulier les personnes en précarité-mobilité, d'accéder aux services essentiels et d'exercer pleinement leurs droits fondamentaux. Depuis 2023, il accompagne les actions allant dans cette direction. Ce programme est élaboré et porté par le réseau Cler, avec ses trois partenaires : le réseau Mob'In, les acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) et le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE). Ce consortium accompagne techniquement et financièrement¹ des projets présentés par des acteurs locaux, publics ou de l'économie sociale et solidaire. Au total, 70 projets font partie du programme. Ils vont se déployer sur le terrain jusqu'à fin 2026.

1 - Financement par les certificats d'économie d'énergie (CEE) pour une moyenne de 360 000 euros

La mobilité : un enjeu territorial et de société

Bien au-delà des questions d'infrastructure et de transport, le thème de la mobilité met en lumière les enjeux de l'aménagement d'un territoire, révélant les manques et les inégalités. Pour favoriser la mobilité durable et inclusive, les territoires et en particulier les collectivités locales ont un rôle à jouer.

« En 2021, 62 % des communes ne disposaient d'aucun commerce. Elles n'étaient que 25 % en 1980. Pour leurs habitants, l'accès à la mobilité est une nécessité vitale », affirme Sonia Devaux, autrice du rapport du Secours Catholique sur le déficit de mobilité dans les territoires ruraux.¹ Dans les zones rurales, précise-t-elle citant les chiffres issus de cette enquête : « Quatre déplacements sur cinq se font en voiture, faute d'alternative. 10 % des ménages les plus pauvres n'ont pas accès à un véhicule. Et seuls 19 % des habitants peuvent choisir leur mode de transport. »

Partir des besoins

« Il s'agit là d'une forme de violence qui les prive d'accès au travail, aux loisirs, à la santé, à l'alimentation, à la formation... La mobilité c'est véritablement l'accès aux services essentiels », insiste-t-elle, notant au passage les externalités

négatives du tout-auto : émissions de gaz à effet de serre, pollution de l'air, dévitalisation des centres-villes, déserts médicaux, mortalité routière... « Le tout-voiture n'est viable ni économiquement, ni écologiquement. L'augmentation du prix du carburant est source de précarité : les plus fragiles doivent arbitrer entre les déplacements, renoncer à des consultations médicales ou aux loisirs des enfants », dénonce Sonia Devaux, également chargée de mission mobilité inclusive et durable en milieu rural du Secours Catholique. Pour autant, il n'est pas question de supprimer la voiture. « Il s'agit à la fois d'offrir des alternatives durables à la voiture individuelle et d'augmenter les aides au changement de véhicule pour les personnes les plus précaires pour lesquelles ces alternatives n'existent pas. Il faut en effet répondre, à court terme, à leurs besoins immédiats, sans renoncer



« L'absence d'accès à la mobilité est une forme de violence. »

SONIA DEVAUX
CHARGÉE DE MISSION MOBILITÉ INCLUSIVE ET DURABLE EN MILIEU RURAL, SECOURS CATHOLIQUE

à travailler, sur le temps long, à un futur désirable. Il faut des solutions pérennes. Nous ne sortirons de la dépendance à la voiture individuelle qu'avec un retour des services de proximité dans les territoires », indique Sonia Devaux qui plaide pour que les collectivités s'emparent du sujet, en partant des besoins des citoyens et en les accompagnant.

Trouver la bonne échelle

Depuis plus de dix ans, l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) agit pour une mobilité pour toutes et tous, et dans tous les territoires. « En matière de mobilité, l'objectif doit être de se déplacer moins et mieux », explique Céline Vert, responsable mobilité pour AURA-EE. Pour cela, il est fondamental de commencer par un diagnostic de territoire afin d'identifier les besoins de mobilité, les générateurs de déplacement, le niveau d'offre existant, les acteurs présents et les actions déjà en place. « Cela permet d'identifier les enjeux prioritaires et la pertinence pour construire une feuille de route adaptée », résume Céline Vert, pour qui la mobilité est un enjeu d'aménagement du territoire. « Les collectivités sont au cœur du système. Elles doivent adopter une approche transversale et systémique, c'est-à-dire qui ne se limite pas au développement d'infrastructures de transport mais qui inclut les enjeux



« Les collectivités sont au cœur du système. »

CÉLINE VERT
RESPONSABLE MOBILITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ÉNERGIE ENVIRONNEMENT

de transition écologique, de cohésion sociale, de développement économique, d'urbanisme... et qui coordonne tous les acteurs et prescripteurs de mobilité notamment en s'ouvrant aux territoires voisins », relève la spécialiste. Dans le cadre du programme Tims, un appel à manifestation d'intérêt Territoires à mobilité durable et inclusive (TEMI) a été lancé. « L'idée est de faire émerger, à la manière des Territoires à énergie positive, des Territoires à mobilité durable et inclusive que nous allons accompagner sur deux ans à partir de septembre 2024 », annonce-t-elle. ●

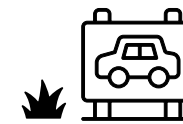
¹ - « Territoires ruraux : en panne de mobilité »
Avril 2024, téléchargeable sur : www.secours-catholique.org/m-informer/publications/territoires-ruraux-en-panne-de-mobilite



10 %

DES MÉNAGES LES PLUS PAUVRES DANS LES ZONES RURALES N'ONT PAS ACCÈS À UN VÉHICULE

SOURCE : SECOURS CATHOLIQUE



80 %

DES DÉPLACEMENTS EN ZONE RURALE SE FONT EN VOITURE, FAUTE D'ALTERNATIVES

« Liberté, égalité, fraternité, mobilité »

PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES USAGÈRES ET USAGERS DE LA BICYCLETTE (FUB)

La mobilité est un élément essentiel de notre vie quotidienne. Cependant, en France, de nombreuses personnes se voient refuser ce droit fondamental, qu'elles vivent dans la ruralité ou en ville, dans les villages ou les banlieues, dans les centres-bourgs ou les centres-villes. La cause profonde de cette situation de mal-mobilité est l'absence d'un système de transport global qui réponde aux besoins du quotidien. Cette carence empêche l'accès à des services essentiels et crée une forte dépendance à l'égard de la voiture, qui pèse lourdement sur le budget des ménages. Conséquence alarmante : quatre Français sur cinq considèrent leur voiture comme un gouffre financier, tandis que 75 % des Françaises et des Français voudraient utiliser un autre mode de transport que leur voiture au quotidien et que 53 % utiliseraient davantage le vélo si les conditions matérielles près de chez elles et eux étaient meilleures ! Lutter contre cette situation, c'est lutter contre la fracture

sociale qui plonge de plus en plus de personnes dans la précarité, en particulier en matière de mobilité. C'est agir en faveur d'une plus grande inclusion des personnes les plus contraintes dans leurs déplacements. C'est libérer du pouvoir d'achat pour les ménages pris en étau par l'inflation des coûts de l'énergie. C'est enfin agir pour une transition juste qui réponde aux besoins des personnes tout en préservant l'environnement. Au contraire, pousser les Françaises et les Français vers une dépendance totale à la voiture ne mènerait qu'à une impasse. Une impasse sociale, une impasse financière, une impasse environnementale. C'est pourtant le choix que fait l'extrême-droite, en France, comme en Italie ou en Autriche : en s'attaquant aux rares protections offertes par le code de la route aux usagers les plus vulnérables ; en encourageant la loi du plus fort sur nos routes et nos rues par l'affaiblissement des contrôles de vitesse et le détricotage du permis à points ; en abandonnant

« NOUS APPELONS À LA CONSTRUCTION D'UN SYSTÈME DE MOBILITÉ DURABLE IMPULSÉ PAR LES POUVOIRS PUBLICS ET ORGANISÉ PAR LES ACTEURS DU TERRITOIRE. »

« POUSSER LES FRANÇAISES ET LES FRANÇAIS VERS UNE DÉPENDANCE TOTALE À LA VOITURE NE MÈNERAIT QU'À UNE IMPASSE. »

les personnes à la violence motorisée par manque de financement d'infrastructures piétonnes et cyclables sécurisées ; en s'opposant, enfin, à toutes les mesures qui permettent de créer l'apaisement et la convivialité nécessaires dans nos communes. Nous appelons à la construction d'un système de mobilité durable impulsé par les pouvoirs publics et organisé par les acteurs du territoire. Pour une offre globale qui combine les modes de transport durables, vélo, marche et transports en commun, comme le désirent 80 % des Françaises et des Français. Pour que les politiques de mobilité répondent aux enjeux de justice sociale et que nos déplacements soient synonymes d'accessibilité et d'émancipation pour toutes et tous. Pour organiser nos territoires en plaçant l'humain et l'environnement au centre pour rendre accessibles à pied, à vélo ou en transport en commun les activités du quotidien (emplois, commerces, services publics, loisirs). Pour que tout le monde

ait la possibilité de se déplacer à vélo, grâce à des infrastructures et des équipements qui répondent aux besoins de sécurité et de confort des 17 millions de Françaises et de Français qui font du vélo, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Nous soutenons ainsi la mise en place d'un service public de la mobilité du quotidien comme levier essentiel de la réorganisation de nos territoires autour des besoins essentiels du quotidien. Demain, nous appelons à ce que chaque personne dispose des moyens pour se rendre au travail, au collège, à la boulangerie, chez le médecin ou au bureau de poste à pied, à vélo, en transports en commun, sans difficultés. Nous appelons à un système de mobilité qui ne fracture plus nos sociétés et nos territoires mais qui nous rassemble, partout, autour d'espaces publics conviviaux. Pour la justice sociale, pour le lien social, pour la préservation de l'environnement, une seule devise : liberté, égalité, fraternité, mobilité ! ●

Une tribune soutenue par plus de 2 700 signataires dont le réseau Cler : www.elections.parlons-velo.fr



Le conseil en mobilité décarbonée

Comment est née l'Agence du climat de Strasbourg ?

Agathe Collard : L'Agence s'est constituée dans le cadre du plan Climat 2030 de l'Eurométropole. Elle a un fonctionnement associatif avec plus de 90 structures membres. Le conseil en mobilité est opérationnel depuis janvier 2022, date de la première phase d'interdiction pédagogique des véhicules Crit'Air 5 et sans vignette, dans la Zone à faibles émissions (ZFE) de Strasbourg. L'Eurométropole a mis en place des aides associées pour changer de véhicule ou passer sur des mobilités alternatives. Pour y accéder, les ménages doivent bénéficier en amont d'un conseil en mobilité décarbonée. L'objectif est que chacun puisse avoir les clés pour revoir une partie de ses déplacements.

En quoi consiste ce conseil en mobilité décarbonée ?

Victor Douilly : Les rendez-vous ont lieu par téléphone ou en présentiel,

Depuis 2021, l'Agence du climat de Strasbourg accompagne ménages, entreprises et communes vers des solutions de mobilité moins polluantes et moins émettrices de gaz à effet de serre. Six conseillers en mobilité décarbonée les guident dans une conduite de changement. Direction l'Alsace, à la rencontre de professionnels de la mobilité.



VICTOR DOUILLY
CONSEILLER
EN MOBILITÉ DÉCARBONÉE



AGATHE COLLARD
RESPONSABLE DU PÔLE
MOBILITÉ DÉCARBONÉE

13 500

CONTACTS POUR
DES INFORMATIONS
DE PREMIER NIVEAU



7100

CONSEILS INDIVIDUELS
RÉALISÉS

parfois dans des permanences sur le terrain. Nous faisons un diagnostic des pratiques de mobilité de l'utilisateur, analysons son projet, ses contraintes et besoins en termes de déplacement. Nous lui indiquons les solutions les plus adaptées et les moins polluantes, les aides financières mobilisables (prime à la conversion, aide à l'achat de vélo, compte mobilité...) et les démarches administratives. S'il rentre dans les critères d'éligibilité, nous lui remettons une attestation pour le dépôt de son dossier. Face à l'augmentation de la demande, nous avons lancé en 2024, des conseils groupés.

AC : Pour les entreprises et collectivités, l'Agence accompagne les changements et réflexions sur l'usage d'une flotte de véhicules ou pour sensibiliser des salariés ou agents municipaux dans le cadre des plans de mobilité employeur. Sur le territoire, notre guichet unique de solutions dispense des conseils et oriente vers les structures adaptées en cas de besoin. L'Agence agit pour aider à l'acceptabilité des mesures du plan Climat. Par le conseil, elle participe à la réduction du nombre de véhicules en circulation, à des pratiques plus durables et à la réduction des émissions.

Comment l'accompagnement s'est-il étoffé ?

AC : Sur les sujets mobilité, nous étions deux au démarrage, puis neuf et bientôt onze. Notre organisation est centrée sur la veille et le partage d'informations en interne. Des référents

ont été définis (transport en commun, autopartage, vélo). Nos conseillers ont des profils variés, ce qui fait la force de l'équipe. Nous saisissons les opportunités de formations de l'ADEME et suivons les recommandations de la Fédération des agences locales énergie-climat. Il faut se former constamment pour proposer un accompagnement toujours plus pertinent.

Allez-vous sur le terrain à la rencontre de publics précaires ?

VD : Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, nous menons des actions ciblées. Souvent, les véhicules y sont plus anciens et polluants. Les personnes sont moins au courant de l'existence de la ZFE, des interdictions associées ou des aides pour changer de mobilité. Avec l'Eurométropole et Mobilex, nous avons déposé un dossier dans le cadre du programme Tims pour mener un accompagnement plus poussé dans ces quartiers. Des ambassadeurs vont à la rencontre des habitantes et des habitants et les redirigent vers l'agence. Dans le quartier Neuhof, nous allons accompagner des volontaires dans une démarche de changement. Grâce à Tims, nous allons aussi avoir un conseiller dédié à un site de la collectivité où les salariés sont potentiellement en situation de précarité et très dépendants de leur voiture. En tant que conseillers, nous avons un rôle-clé à jouer. ●

MOBILITÉ SOLIDAIRE

OnYgo, le site pour se déplacer et avancer dans ses projets

Découvrez la plateforme OnYgo, le site pour savoir et pouvoir se déplacer et avancer dans ses projets ! Pour mieux faire connaître et rendre accessibles les solutions de mobilité solidaire et inclusive des territoires au grand public et aux professionnels de l'accompagnement, le réseau Mob'In développe *OnYgo-solutions.fr*, un outil de sensibilisation et d'informations qui donne accès à des ressources ludo-pédagogiques. Au menu : des contenus pédagogiques adaptés aux besoins, intuitifs et vulgarisés comme des capsules vidéos, des fiches pratiques, des infographies. Une navigation et un vocabulaire simples et accessibles pour faciliter la compréhension des initiatives de mobilité inclusive et solidaire existantes et les démarches à entreprendre. Un outil numérique d'intérêt général qui permet à chacun et chacune d'avancer dans ses projets ! ●

➤ www.onygo-solutions.fr

ÉVÉNEMENT

Tims aux Assises européennes de la transition énergétique

La 25^e édition des Assises européennes de la transition énergétique se tiendra à Dunkerque, du 10 au 12 septembre. Le programme Tims investit les lieux avec un stand (emplacement 27) consacré à la mobilité durable et inclusive. Côté programmation, un atelier « *Tous pilotes de la mobilité : réunir et avancer sur la mobilité durable et inclusive* » sera proposé par le RARE, mercredi 11 septembre. ●

➤ www.assises-energie.org

EN SAVOIR +

Lire toutes nos actus sur www.cler.org/actualites

EN CHIFFRE

40 ans

À L'OCCASION DE CET ANNIVERSAIRE, LE RÉSEAU CLER CHANGE DE NOM ET DE LOGO POUR METTRE EN AVANT LE COLLECTIF, LA SOLIDARITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE QUI SONT AU CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF.

réseau
Cler

➤ www.cler.org

RESSOURCE

Un nouveau site internet pour la mobilité durable et inclusive

Les porteurs du programme national Tims (le réseau Cler, le réseau Mob'In, Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement et le réseau des Agences régionales de l'énergie et de l'environnement) mettent en ligne un nouveau site internet dédié à la mobilité durable et inclusive. L'objectif ? Permettre aux professionnels de la transition énergétique, de la mobilité et aux acteurs des territoires de monter en compétences sur cette thématique. Au programme : un centre de ressource, des actualités et une carte des initiatives portées en France en faveur d'une mobilité durable et inclusive. ●

➤ www.mobilite-durable-inclusive.fr

PARTENAIRE

Le RARE, un réseau de coopération qui s'engage sur les chemins de la transition

Depuis bientôt 30 ans, le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement coordonne un réseau d'experts pluridisciplinaires qui accompagnent les territoires dans leurs transitions.

Ses membres, les agences et observatoires régionaux de l'énergie et de l'environnement, sont reconnus pour leurs savoirs et savoir-faire en matière d'observation des données énergie-climat, de management des transitions, d'adaptation au changement climatique, d'observation des déchets, de sobriété(s). Le RARE intervient en appui de ses membres pour les valoriser et favoriser les échanges d'expérience, en poursuivant quatre objectifs : être une interface sur les questions relatives aux politiques de développement durable auprès des membres et acteurs institutionnels ; valoriser la richesse de l'ensemble des agences à travers des actions communes de sensibilisation, d'animation, d'évaluation et d'observation ; être un espace d'échanges d'expériences, de savoirs et de savoir-faire pour les agences et observatoires régionaux ; et élaborer des outils partagés et faire converger les approches méthodologiques entre ses membres.

Avec Tims, un nouveau champ d'action

En 2023, le RARE s'engage avec le programme Tims, l'occasion de poursuivre sa route sur les chemins de la transition en investissant un nouveau champ d'action : la mobilité. Il va coordonner des territoires à mobilité durable et inclusive qui ambi-

tionnent de mettre en œuvre les conditions aux changements de pratiques de mobilité dans les territoires pour tendre vers plus de sobriété et analyser des données des projets Tims pour suivre et évaluer la portée de leurs actions. Outre l'équipe du RARE, plusieurs membres du réseau se font les pilotes régionaux des projets Tims pour les accompagner dans le déploiement de leurs actions de mobilité durable et inclusive. Une implication locale qui est le reflet de leur expertise de savoir générer de la coopération territoriale afin de planifier durablement la transition. L'aventure Tims, c'est aussi pour le RARE une formidable opportunité pour s'acculturer à la mobilité durable et inclusive auprès de ses partenaires. C'est enfin le point de démarrage idéal pour créer une dynamique de réseau et y pérenniser les sujets de mobilité. À cet égard, le RARE lance un nouveau groupe de travail consacré à la mobilité pour encourager de nouvelles coopérations entre ses membres et agir sur tous les chemins de la transition des territoires.

Pour la 4^e année de suite, le RARE organise son séminaire annuel durant trois jours, les 9, 10 et 11 octobre à Caen. Point culminant de la vie du réseau, l'événement invite les partenaires du RARE à l'occasion d'une journée spéciale de rencontres le jeudi 10 octobre. L'occasion parfaite pour se rencontrer, nouer des nouveaux liens, faire réseau » et découvrir les compétences et savoir-faire des membres du RARE engagés pour la transition des territoires. ●

➤ www.rare.fr

« La transition écologique donne l'occasion de repenser nos modes de transport et nos besoins de mobilité »

Comment l'ADEME participe-t-elle à intégrer les mobilités durables et inclusives dans une transition juste ? Réponse avec Pierre Taillant, du service transport et mobilité de l'ADEME.

Qu'est-ce qu'une transition juste ?

L'idée de « transition juste » est née du refus de légitimer l'inaction en matière environnementale au nom des pertes d'emploi qui découleraient des politiques mises en œuvre. Il faut mener des actions efficaces d'un point de vue écologique, malgré des problèmes économiques, sociaux et politiques qu'elles pourraient poser, et mettre en place d'autres actions pour pallier ou répartir de façon équitable ces effets négatifs : arrêt ou mutation des activités brunes et développement des activités vertes en tenant compte des vulnérabilités propres aux différentes composantes de nos sociétés et de nos économies.

Quelle est la place des mobilités durables et inclusives ?

Les transports étant le premier émetteur d'émissions de gaz à effet de serre en France, nous devons collectivement transformer nos mobilités en tenant compte d'une autre réalité : les plus riches ont une mobilité quasi illimitée et fort impact environnemental tandis que les plus

modestes restreignent leurs déplacements aux besoins essentiels du quotidien. Une personne sur quatre déclare être contrainte dans sa mobilité. Plus isolés, avec une capacité de résilience moins importante et peu ou pas d'alternatives, les plus modestes sont pourtant les plus impactés par les mesures environnementales de court terme, ce qui risque d'aggraver les inégalités. Pour éviter cette « double peine », il faut construire des politiques et des solutions plus inclusives tout en respectant les limites de notre planète. La transition écologique donne l'occasion de repenser notre système tant sur nos modes de transports que sur nos besoins de mobilité, pour transformer l'organisation de nos territoires et aller vers une société plus sobre et plus égalitaire.

Comment l'ADEME s'est-elle emparée des questions de mobilité ?

L'ADEME soutient depuis plus de dix ans les travaux du Laboratoire de la Mobilité Inclusive et mène des partenariats bilatéraux avec des réseaux d'acteurs comme le réseau



PIERRE TAILLANT
INGÉNIEUR ÉCONOMISTE
SERVICE TRANSPORT ET MOBILITÉ
ADEME

Mob'In. Les travaux conduits ont permis de mieux caractériser les barrières à la mobilité des différents publics fragiles, de les chiffrer et de faire des propositions pour inciter les acteurs de la mobilité et de l'inclusion à coopérer pour agir. Mais il faut aller plus loin ! Un des principaux enjeux est celui du passage à l'échelle dans l'accompagnement des personnes : sur environ 13 millions de personnes précaires dans leur mobilité, seuls 100 000 sont accompagnés chaque année. Le programme Tims, qui s'appuie sur 70 projets, doit contribuer à disséminer des actions sur tous types de territoires et permettre aux acteurs de se former, de se structurer, d'améliorer la mise en œuvre de solutions et d'évaluer les impacts environnementaux, économiques et sociaux des projets.

Quel futur pour la mobilité durable et inclusive ?

La politique et les actions dans le domaine de la mobilité inclusive sont à la croisée de nombreux enjeux. Il peut être difficile de mettre ces éléments en cohérence sur le

terrain. Souvent, l'urgence et les contraintes financières poussent à traiter certaines situations avec des solutions symboliques de court terme, alors que construire une mobilité inclusive et durable pour tous nécessite une nouvelle approche politique qui réponde aux besoins du quotidien et investisse dans des infrastructures qui soutiennent les solutions de demain. Au niveau des territoires, ces enjeux doivent être intégrés et partagés par les acteurs des mobilités, du social et de l'emploi pour construire des Plans d'action pour la mobilité solidaire (PAMS) ambitieux. En s'inscrivant dans des dynamiques d'innovation sociale et territoriale, en portant la voix des plus précaires, ces acteurs sont au cœur des solutions de demain. L'éducation et l'accompagnement au changement ont aussi un rôle à jouer pour expliquer le coût écologique et économique des transports individuels et présenter les alternatives de mobilité aux plus jeunes qui seront les consommateurs de demain et aux adultes qui doivent être responsabilisés dès aujourd'hui. ●



Les infos de la doc'

Cinq ressources pour comprendre la précarité-mobilité

Selon l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), un ménage est considéré en précarité-mobilité lorsqu'il fait partie des 30 % des Français les plus pauvres et qu'il consacre plus de 4,5 % de ses ressources à des dépenses de carburant pour des trajets du quotidien. L'absence de solutions de mobilité durable et inclusive dans les territoires ruraux et périurbains génère des difficultés d'accès à l'emploi, aux soins, une perte de lien social. À terme, ces difficultés renforcent la précarité ! Voici cinq ressources pour mieux comprendre et appréhender ces enjeux.

EN SAVOIR www.mobilite-durable-inclusive.fr/cinq-ressources-precarite-mobilite/

À pied et à vélo dans les quartiers prioritaires

Comment développer un système marche et vélo adapté aux quartiers prioritaires de la ville ? Comment rendre les modes actifs désirables auprès des populations ? Comment profiter de la rénovation urbaine pour proposer des solutions ? Ce guide de 112 pages proposé par le Club des villes & territoires cyclables et marchables apporte de nombreuses réponses.



Quelles solutions pour des mobilités durables et inclusives en zones peu denses ?

Les difficultés de déplacement auxquelles sont confrontés les habitantes et habitants des zones peu denses sont à l'origine de véritables inégalités territoriales. Le Conseil économique, social et environnemental a publié un avis présentant des solutions pour faire face à ces problèmes et des propositions émanant des personnes concernées par ces freins à la mobilité.

Territoires ruraux en panne de mobilité

Ce rapport du Secours Catholique documente les difficultés croissantes rencontrées par une partie des habitantes et habitants des territoires ruraux pour accéder aux besoins essentiels, faute de solutions de mobilité. Il avance une dizaine de propositions à mettre en œuvre au niveau national ou local pour garantir à chacun le droit de se déplacer.

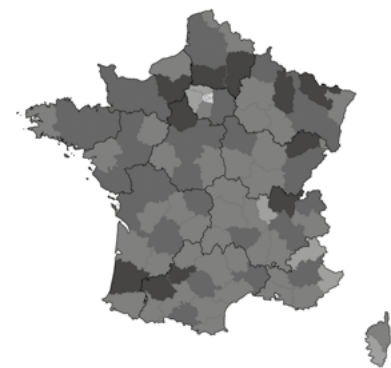


Mobilité : comment concilier inclusion et transition ?

Le Laboratoire de la Mobilité Inclusive a confié au cabinet Auxilia le soin de mener une étude pour faire l'observation, sur le terrain, de la conjonction entre durabilité des mobilités et inclusion sociale. L'étude propose également des recommandations destinées à l'ensemble des acteurs concernés par les conséquences sociales des mesures environnementales dans le champ de la mobilité.

Déplacements domicile-travail : des émissions de gaz à effet de serre très variables selon les territoires

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) met à disposition tous les chiffres-clés officiels des déplacements entre le domicile et le travail. Les émissions dues à ces trajets sont plus élevées dans les départements frontaliers et les périphéries de certaines grandes métropoles qui concentrent les actifs les plus éloignés de leur lieu de travail : autour de Paris, notamment dans l'Oise, ou en Moselle, département limitrophe de l'Allemagne et du Luxembourg. Une cartographie à découvrir !



PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à Notre énergie !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagés ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR : www.cler.org/publications

Offres d'emploi

Le réseau Cler propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR : www.cler.org/outils/offres-emploi

NOS TEMPS FORTS EN 2024

DU 15 AU 22 SEPTEMBRE, PARTOUT EN FRANCE

Semaine européenne de la mobilité

Cet événement incite les citoyens et les collectivités à opter pour des modes de déplacements plus durables, en France et dans de nombreux pays européens.

DU 10 AU 12 SEPTEMBRE, À DUNKERQUE

Assises européennes de la transition énergétique

Depuis 1999, les Assises européennes de la transition énergétique est le rendez-vous annuel des acteurs engagés dans les territoires.

DU 2 AU 4 OCTOBRE, À LOOS-EN-GOHELLE

14^e Rencontres des Territoires à énergie positive

C'est l'événement-phare du réseau TEPOS. Rendez-vous pour trois jours de rencontres, de débats et de visites !

LES 17 ET 18 OCTOBRE, À PARIS

Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique

Temps de partages et d'échanges, cet événement réunit les collectivités engagées dans le programme Slime et les membres du réseau RAPPEL.

12 NOVEMBRE, PARTOUT EN FRANCE

Journée contre la précarité énergétique

Cette journée est coordonnée par la Fondation Abbé Pierre et organisée par le réseau Cler et 22 autres partenaires impliqués contre la précarité énergétique et le changement climatique.

📍 www.cler.org/rendez-vous/agendas

